

Chères Cadarsacaises, Chers Cadarsacais,

Cette année encore, les conditions sanitaires ne nous permettent pas, comme il est d'usage chaque année, de vous inviter aux vœux du Maire et du conseil municipal. Je regrette que ce moment d'échanges et de partage ne puisse plus se dérouler. En conséquence, nous nous adaptons par le biais de ce bulletin spécial vœux. Nous allons retracer cette année 2021 en vous présentant le bilan de nos actions et de nos engagements. La transparence de nos actions est moteur au sein de notre équipe.

Je vous avais annoncé 2021 comme une année d'investissements. Je vous le confirme, nous avons investi 100 000 euros pour la commune. Je remercie les partenaires qui ont soutenu et subventionné nos projets (que nous n'aurions pas pu faire sans eux).

#### La voirie

L'aménagement de l'avenue des Bergères / limite communale de Génissac. La création d'un trottoir et d'un plateau surélevé afin de réduire la vitesse avec une zone règlementée à 30 km/h. Le revêtement va être repris début 2022.

Au mois de Novembre 2021, j'ai souhaité installer un « radar viking » au niveau du chemin Canteloup afin d'analyser le trafic routier. Il a été installé pendant quinze jours. Ce radar était à but informatif et non répressif. Cette analyse permettra d'adapter notre futur aménagement du chemin Canteloup. L'analyse effectuée par les services sécurité routière de la préfecture relève une vitesse moyenne de 59 km/h et un débit moyen de 573 véhicules par jour (2 sens confondus). Il a été relevé des vitesses



excessives, le soir, avec un maximum de 85 km/h et principalement en direction de Nérigean.

# **Convention Ecole Arveyres**

En signant la convention, nous avons pu solidifier un partenariat qui s'inscrit dans la transparence et la confiance. D'ailleurs, une délibération pour un avenant des tarifs de l'école d'Arveyres était à l'ordre du jour 3 mois après la rentrée. Bernard GUILHEM, Maire d'Arveyres, s'était engagé à revoir les prix suivant le nombre de classe. Promesse tenue, les prix ont été revus à la baisse. Je le remercie, ainsi que son équipe, pour avoir respecté son engagement. Ce partenariat s'inscrit dans la durée.

#### Nouveau service

Lors du conseil de décembre 2021, nous avons pris la décision de vous apporter un nouveau service. Les sapins de Noël seront collectés afin de vous éviter un déplacement à la déchetterie. Nous les broierons pour effectuer du paillage. Ce paillage servira pour nos massifs.

#### **Animations Communales**

La première édition de la fête du lac, en partenariat avec le comité des Fêtes et malgré le couvre-feu, a été une réussite. Nous avons eu la chance d'avoir la participation de Gilbert DUCLOS-LASSALE et l'appui de Christian PRUD'HOMME, Directeur du Tour de France, pour les courses cyclistes. Je tiens à remercier le président de la CALI

Philippe BUISSON et Jean-Louis ARCARAZ, délégué aux sports de la CALI pour leur soutien et leur participation aux récompenses des jeunes cyclistes. Vous pouvez retrouver la vidéo sur YOUTUBE en tapant « Fête du lac Cadarsac ».

Au vu du nombre de participants, le marché gourmand et ses soirées concerts une fois par mois ont été très appréciés. Nous avons pu partager des beaux moments de convivialité dans un esprit de village. Votre marché gourmand vous attend tous les vendredis soir avec des produits et fabrications locaux.

Les rassemblements automobiles organisés tous les deuxièmes dimanches du mois attirent de nombreux amoureux de belles voitures.

Nous avons lancé aussi, au mois d'octobre dernier, la première édition de « Cadarsac en rose » et grâce à vos dons (tombola et pin's), nous avons pu remettre la somme de 570 euros à l'association « Vivre comme avant ». L'édition 2022 est déjà programmée et aura lieu les 08 et 09 octobre 2022. Inscrivez cette date dans vos agendas, la mobilisation de tous est importante.



Le père Noël en calèche a refait sa tournée pour le bonheur des petits et grands. Le Noël cadarsacais avec ses animations comme les manèges, Prosper Circus et son marché de noël ont rencontré un vif succès et ce, grâce à votre participation. Vous pourrez retrouver des photos sur notre site. Les photos individuelles sont envoyées par mail.

## Employés communaux

Didier Jumeaux qui était au service de la commune depuis 10 ans a pris sa retraite. Vous devriez encore le croiser car pour notre grand plaisir, il s'est proposé pour donner un coup de main aux associations. Je lui souhaite une excellente retraite et le remercie pour toutes ses années de service à Cadarsac.

Magali Renard est partie vers de nouvelles missions pour un contrat de 35 heures. Son départ est compréhensible, nous ne pouvions pas le lui proposer au vu de nos charges de travail. Je lui souhaite une belle réussite dans son nouvel emploi. Magali viendra aussi à Cadarsac de temps en temps car elle a décidé d'être bénévole au comité des Fêtes.

Kévin Leyssalle est depuis le  $01^{er}$  janvier à 35 heures. Il sera présent tous les jours sur la commune. Vous pourrez aussi le retrouver à l'association de la pêche comme bénévole. Merci à eux pour leurs engagements dans nos associations.

Nous avons continué à investir pour le matériel communal avec une nouvelle tenue de travail comportant pantalon, blouson et tee-shirt. De nombreux outils et équipements ont été achetés. Les achats continueront en 2022.

#### Sécurité

Comme vous avez pu le voir dans les journaux locaux, nous venons de signer le contrat de sécurité intégrée avec 8 communes de la brigade de Gendarmerie de Libourne.

Ce contrat a quatre objectifs ; renforcer la citoyenneté et la prévention, garantir la tranquillité et la sécurité du quotidien pour préserver le cadre de vie, contribuer à la justice de proximité, soutenir et accompagner l'aide aux victimes. Des moyens soit humains pour la gendarmerie soit financiers pour les communes ont été prévus. Des engagements de l'état et des collectivités ont aussi été pris.

Dans un but pédagogique et prévu dans ce contrat, j'ai souhaité signer deux conventions.

- Une première a été signée le 06 décembre 2021 avec le procureur de la république pour le rappel à l'ordre (Texte applicable : L132-7 du code de la sécurité intérieure). Lorsque les faits contraventionnels auront causé un préjudice à la commune, nous appliquerons « les travaux non rémunérés ». Ce dispositif apporte une réponse extrajudiciaire pour des faits susceptibles de porter atteinte au bon ordre, à la sureté, à la sécurité ou la salubrité publique et de faible gravité commis sur la commune. Le travail non rémunéré (TNR) a été instauré par la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance. Le TNR est une alternative aux poursuites judiciaires ce n'est pas une peine prononcée par un tribunal.
- · Une autre, pour mettre en œuvre le travail non rémunéré circuit- court et le travail d'intérêt général au sein de la commune. En revanche ces deux dispositifs seront appliqués par le procureur de la république après une peine prononcée par le tribunal.

### Terrain multisport

C'est avec une grande joie que je vous dévoile la construction du terrain multisport. Son installation est prévue le 14 février 2022. C'est aussi le début des vacances scolaires ce qui permettra à nos 3 jeunes « surveillants travaux », Gaël ESPAGNOL, Tom ROUXEL et Rémi LOULOUM de pouvoir suivre le chantier.



#### Terrain communal

Le terrain communal, situé chemin des Gauberts, inutilisé depuis des années est loué depuis le 01er janvier 2022 à l'entreprise GM&TP que nous accueillons dans notre commune. Cette location apportera une nouvelle recette à notre budget et nous fera économiser des coûts et du temps d'entretien.

#### Lac

L'aire de jeux clôturée pour sécuriser les enfants, les bornes électriques et l'éclairage installés pour les manifestations ont été effectués au printemps. Les regards du réseau assainissement ont été changés par des regards étanches. Ces travaux ont permis d'éliminer les eaux pluviales parasites en conséquence éviter les inondations avec le retour de l'eau chez les riverains. Cela nous permet aussi de moins consommer au niveau de la station de refoulement et de moins traiter d'eau à la station d'épuration « La Lagune » à Arveyres.

Une trappe au déversoir a été créée pour réguler l'eau entrante et éviter le débordement du lac. Pour les abeilles et pour le plaisir des promeneurs, la jachère a été semée à plusieurs endroits.

### 2022, suite de nos projets.

Pour 2022, l'écopâturage va être le grand projet de l'année. Les premières demandes de subventions vont être faites. Ce projet comprend un rucher pédagogique, des moutons landais et un poney landais. Des zones clôturées seront construites pour les accueillir. Ce mode de gestion réduira la tonte et la fauche donc sera plus respectueux pour l'environnement. Cette installation avec des panneaux explicatifs notamment sur la conservation des races égaiera la promenade pour le plus grand plaisir des enfants et parents.

L'extension du réseau d'assainissement du carrefour MANGOT jusqu'à la sortie Cadarsac-Nérigean va être lancée, ainsi qu'un projet d'aménagement pour la gestion des eaux pluviales chemin des Gauberts.

Suite au Contrat de Sécurité Intégrée, les devis pour le projet de vidéo protection sont demandés pour préparer les demandes de subventions.

La deuxième édition de la fête du lac se déroulera les 20, 21 et 22 mai 2022. Pour les marchés d'été, nous vous proposerons un concert différent chaque vendredi en juillet et août. Je ne veux pas dévoiler le programme mais de belles surprises vous attendent.

Je tiens à féliciter nos associations qui ont su redémarrer après une année très restrictive. C'est avec une grande joie que nous avons accueilli l'association « compagnie esclandre » qui s'est domiciliée sur notre commune. Nous avons eu le privilège d'accueillir l'assemblée générale du Football Club Coteaux Libournais. Pour rappel, le club est sur 7 communes. D'autres associations extérieures à la commune nous ont rejoints pour vous proposer de nouvelles activités. Merci à l'ASAP, d'avoir animé des visites de l'église à l'occasion des journées du patrimoine.

Je réitère ma volonté de soutenir les associations qui sont le poumon de notre village. Le comité des fêtes a prévu un très beau planning pour 2022, merci à eux de continuer et de s'adapter. Bienvenue et merci aux nouveaux bénévoles qui se sont engagés lors des assemblées générales des différentes associations.

2022 se profile comme une année où il faudra encore s'adapter mais l'équipe municipale continuera comme depuis le début du mandat et sera à vos côtés avec une belle dose de positivité et de créativité pour notre village.

Tout le conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.

Osons penser que 2022 soit la fin de cette crise sanitaire pour se retrouver collectivement et librement, pour partager, pour être unis. Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Puisse 2022 vous apporter du bonheur, de la réussite dans vos projets et surtout de la santé si précieuse.



Joachim Boisard Maire

Birms